



# Rapport trimestriel

**T1**

terminé le  
31 mars 2007

---

## RAPPORT DE GESTION

---

### POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2007

Le 24 avril 2007

Le présent rapport de gestion fournit des renseignements sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Bourse de Montréal (« Bourse ») pour les trois mois terminés le 31 mars 2007.

Ce rapport doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour les trois mois terminés le 31 mars 2007 et les notes y afférentes, des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, de même que du rapport de gestion y afférent. Nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière de ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés intermédiaires contenus dans le présent rapport n'ont pas fait l'objet d'un examen par les vérificateurs de la Bourse.

Ce rapport contient de l'information prospective. Cette information prospective se fonde sur les attentes, les estimations, les prévisions et les projections actuelles à l'égard du secteur au sein duquel la Bourse exerce ses activités, ainsi que sur certaines hypothèses formulées par la direction. Bien que la Bourse estime raisonnables les attentes et hypothèses exprimées dans l'information prospective, celle-ci n'en comporte pas moins des risques connus et inconnus et des incertitudes et ne saurait constituer une garantie de sa performance future. Les facteurs pouvant entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés ou envisagés dans l'information prospective comprennent notamment les risques associés à la conjoncture du marché et aux conditions économiques générales, l'évolution de la situation concurrentielle à l'échelle nationale et internationale, la concentration du risque de crédit, le risque de crédit et le risque lié à la chambre de compensation, la fiabilité des systèmes informatiques et le risque lié à la réglementation. Nous tenons à préciser que la liste de ces facteurs n'est pas exhaustive. Le prospectus sans placement de la Bourse en date du 23 mars 2007 présente une description de ces facteurs et une analyse de certains facteurs de risque additionnels. Étant donné l'incertitude relative à cette information prospective, le lecteur ne doit pas s'y fier indûment. La Bourse rejette expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, à moins de dispositions contraires prévues dans les lois applicables.

### Renseignements généraux

#### **Mission**

La Bourse a pour mission d'exploiter et de développer des services de marché et de compensation de qualité supérieure à l'intention de clients canadiens et étrangers, ainsi que de commercialiser ses propres solutions en technologie de l'information mises au point à l'interne. Pour ce faire, elle vise à demeurer à l'avant-garde des développements dans le monde en matière de gestion des risques, de technologie de marché, de modèle et de réglementation de marché et d'impartition de services dans ces domaines. La réussite de cette mission tient aux efforts incessants que déploient les équipes d'employés de la Bourse afin d'améliorer leurs compétences et leurs pratiques en ce qui a trait au service à la clientèle.

#### **Secteurs et activités principales**

Nous comptons deux secteurs d'exploitation, à savoir celui de la « Bourse » et celui de la « Chambre de compensation ».

#### **Bourse**

Au sein du secteur « Bourse », nos principales activités commerciales sont menées par la division Marchés financiers, qui comprend les activités relatives aux marchés financiers de même que celles liées à notre service de formation et à la vente d'information boursière, par notre division des Solutions en technologie de l'information, par laquelle nous proposons des services et des solutions technologiques, y compris l'élaboration, l'exploitation et le

---

## RAPPORT DE GESTION (suite)

---

perfectionnement de notre gamme de produits SOLA® ainsi que l'octroi de licences pour ceux-ci, et finalement par la Division de la réglementation.

### **Chambre de compensation**

Le secteur « chambre de compensation » génère des revenus de ses activités de compensation et de règlement ainsi que de la levée d'options et de l'exercice des contrats à terme. Par l'entremise de la Corporation canadienne compensation de produits dérivés (« CDCC »), filiale en propriété exclusive de la Bourse, cette dernière fournit des services de contrepartie centrale, de compensation et de règlement. La CDCC est l'émetteur d'options négociées sur les marchés de la Bourse de même que la chambre de compensation et le garant des options et des contrats à terme qui y sont négociés. La CDCC réduit les risques des investisseurs en se portant garante de tous les engagements contractuels qui interviennent entre les parties lors de transactions exécutées sur nos marchés.

### **Développements récents**

Le 27 mars 2007, la Bourse a inscrit ses actions à la Bourse de Toronto (« TSX ») en procédant à une inscription à la cote sans placement. L'action de la Bourse se transige désormais sur le marché public sous le symbole MXX.

Le 15 mars 2007, nous avons procédé au fractionnement de nos actions ordinaires, à raison de trois actions pour une (et au rajustement correspondant des options d'achat d'actions de la Bourse qui étaient en circulation à cette date). Le fractionnement n'a eu aucune incidence sur la quote-part des actions ordinaires en circulation de la Bourse détenues par chacun des actionnaires. Nous désignons ce fractionnement par le terme « fractionnement d'actions ». Toutes les informations relatives au bénéfice par action, au dividende par action, aux actions émises et en circulation, aux actions détenues en garantie et aux options en circulation ont été retraitées pour tenir compte de l'incidence du fractionnement d'actions.

Le 13 mars 2007, la Bourse et NYMEX Holdings Inc. (« NYMEX ») ont conclu une convention aux termes de laquelle NYMEX a fait l'acquisition le 23 mars 2007 de 3 097 718 actions ordinaires nouvellement émises de la Bourse, représentant 10 % de notre capital-actions en circulation compte tenu de l'émission, à raison de 29 1/3 \$ l'action ordinaire, pour un produit net total de 89,7 millions de dollars (déduction faite des frais de transaction). Nous désignons cette émission et vente par l'expression « l'investissement de NYMEX ».

Nous avons utilisé une partie du produit de l'investissement de NYMEX pour financer le versement d'un dividende spécial de 0,33 1/3 \$ par action ordinaire pour un dividende total de 9,3 millions de dollars. Ce dividende a été payé le 12 avril 2007 aux actionnaires inscrits le 22 mars 2007. En plus d'en utiliser une partie à des fins générales, le produit servira également, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration de la Bourse, à acheter dans le cadre d'une offre publique de rachat et dans le cours normal des activités, à compter du 23 mars 2007 et jusqu'au 22 mars 2008, un maximum de 2 412 143 actions ordinaires de la Bourse. Les achats s'effectueront au prix du marché par l'intermédiaire des installations de la TSX conformément à ses règles et politiques. Les actions ordinaires ainsi rachetées seront annulées. Au 31 mars 2007, aucune action n'avait été rachetée par la Bourse aux termes de cette offre publique de rachat.

Dans le cadre de cette même convention, de concert avec NYMEX, nous avons convenu de créer une entreprise appelée Marché canadien de ressources Inc. (« CAREX ») en vue de permettre la négociation et la compensation de produits énergétiques sur le marché canadien. Selon les termes de cette entente, la Bourse et NYMEX ont investi 2,0 millions de dollars chacune dans la nouvelle entité afin de couvrir les besoins initiaux en matière de fonds de roulement. La Bourse et NYMEX se partageront le bénéfice net de CAREX à parts égales, tandis que le contrôle sera exercé conjointement.

### Stratégie et perspectives

Pour atteindre nos objectifs, nous avons mis au point une stratégie qui repose sur les éléments suivants :

- Accroître notre marché actuel par l'ajout de nouveaux participants au marché, veiller à l'expansion de notre réseau d'accès et offrir une gamme de produits qui demeure adaptée aux besoins des clients. Les efforts de développement de la Bourse visent à promouvoir une utilisation accrue d'instruments dérivés au Canada.
- Élargir la gamme de services de compensation que nous pourrions offrir à une clientèle élargie, y compris les marchés de gré à gré, les marchés des marchandises et les produits énergétiques.
- Continuer à investir régulièrement dans la gamme SOLA® afin de la maintenir à l'avant-plan des solutions du marché et conclure le développement de la gamme de produits SOLA®, dont SOLA® Surveillance et SOLA® Compensation prévues pour 2007 et 2008 respectivement.
- Poursuivre les efforts de commercialisation de notre plateforme de négociation SOLA® et, en définitive, de notre gamme complète de produits SOLA®.
- Étendre et améliorer nos activités relatives aux alliances et tirer parti des nouvelles occasions stratégiques.
- Continuer à gérer les coûts de façon efficiente afin d'accroître la rentabilité et la valeur pour les actionnaires.

### Recours à des mesures de rendement non conformes aux PCGR

Dans le présent rapport, le terme « bénéfice d'exploitation » désigne une mesure de rendement non conforme aux PCGR du Canada. Bien que le bénéfice d'exploitation soit, en règle générale, considéré comme une mesure de rendement non conforme aux PCGR, il correspond, en l'occurrence, au poste « Bénéfice avant revenus de placement, autres éléments et impôts sur le revenu » dans nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés préparés selon les PCGR du Canada. D'autres sociétés peuvent définir ou calculer le bénéfice d'exploitation de manière différente, limitant ainsi son utilité comme mesure comparative.

Le présent rapport fait également état de mesures financières complémentaires qui ne sont pas calculées selon les PCGR du Canada pour mesurer la performance financière de la Bourse. Ces mesures, qui incluent le bénéfice d'exploitation rajusté, le bénéfice net rajusté et les actifs excluant certains actifs, ne sont ni exigées, ni reconnues aux termes des PCGR du Canada.

La Bourse définit le bénéfice d'exploitation rajusté comme étant le bénéfice d'exploitation exclusion faite des éléments suivants : a) une charge de 2,7 millions de dollars au titre des honoraires professionnels non récurrents liés à la préparation du prospectus sans placement et à l'inscription à la cote des actions de la Bourse (qui est comprise dans les « frais généraux et d'administration » du premier trimestre de 2007); b) une charge de 0,8 million de dollars au titre des règlements hors cours liés à la fermeture du parquet (qui est comprise dans les « frais généraux et d'administration » du premier trimestre de 2006). Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation rajusté et du bénéfice d'exploitation selon les PCGR du Canada déclaré dans les états financiers de la Bourse :

## RAPPORT DE GESTION (suite)

	31 mars 2007	31 mars 2006
	(en milliers de dollars)	
<b>Rapprochement du bénéfice d'exploitation et du bénéfice d'exploitation rajusté déclaré aux présentes</b>		
Bénéfice d'exploitation	6 458 \$	5,449 \$
Honoraires professionnels non récurrents liés à la préparation du prospectus sans placement et à l'inscription à la cote des actions de la Bourse	2 725	–
Charge au titre des règlements hors cours liés à la fermeture du parquet	–	805
<b>Bénéfice d'exploitation rajusté</b>	<b>9,183 \$</b>	<b>6,254 \$</b>

La Bourse définit le bénéfice net rajusté comme étant le bénéfice net exclusion faite des éléments suivants : a) une charge de 2,7 millions de dollars (2,1 millions de dollars après impôts) au titre des honoraires professionnels non récurrents liés à la préparation du prospectus sans placement et à l'inscription à la cote des actions de la Bourse (qui est comprise dans les « frais généraux et d'administration » du premier trimestre de 2007); b) une charge de 0,8 million de dollars (0,6 million de dollars après impôts) au titre des règlements hors cours liés à la fermeture du parquet (qui est comprise dans les « frais généraux et d'administration » du premier trimestre de 2006). Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net selon les PCGR du Canada déclaré dans les états financiers de la Bourse :

	31 mars 2007	31 mars 2006
	(en milliers de dollars)	
<b>Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net rajusté déclaré aux présentes</b>		
Bénéfice net	5 574 \$	4,931 \$
Honoraires professionnels non récurrents liés à la préparation du prospectus sans placement et à l'inscription à la cote des actions de la Bourse	2 725	–
Charge au titre des règlements hors cours liés à la fermeture du parquet	–	805
Incidence fiscale des rajustements (estimée sur la base du taux d'imposition en vigueur applicable à la Bourse au cours de chacun des exercices)	(670)	(196)
<b>Bénéfice net rajusté</b>	<b>7,629 \$</b>	<b>5,540 \$</b>

Les actifs excluant certains actifs de la chambre de compensation s'entendent du total de l'actif déduction faite des règlements quotidiens à recevoir des membres compensateurs, les dépôts de couverture des membres et les dépôts au fonds de compensation. Puisque ces actifs exclus de la chambre de compensation ont un passif correspondant et que leur valeur varie en fonction de la volatilité du marché, nous croyons que les actifs excluant certains actifs de la chambre de compensation sont une mesure plus efficace pour analyser nos actifs liés aux activités d'exploitation courantes. Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les actifs excluant certains actifs de la chambre de compensation et le total de l'actif présenté selon les PCGR du Canada dans nos états financiers.

	31 mars 2007	31 décembre 2006
	(en milliers de dollars)	
<b>Rapprochement de l'actif total et des actifs excluant certains actifs de la chambre de compensation déclarés aux présentes</b>		
Actif total	240 611 \$	122 694 \$
Dépôts au fonds de compensation	(14 721)	(14 807)
Dépôts de couverture des membres	(1 097)	(2 312)
Règlements quotidiens à recevoir des membres compensateurs	(47 813)	(6 951)
<b>Actifs excluant certains actifs de la chambre de compensation</b>	<b>176 980 \$</b>	<b>98 624 \$</b>

---

## RAPPORT DE GESTION (suite)

---

Le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation rajusté, le bénéfice net rajusté, les actifs excluant certains actifs de la chambre de compensation et les ratios, y compris le bénéfice par action rajusté, fondés sur ces mesures sont utilisés par les analystes financiers et d'autres utilisateurs de l'information financière de la Bourse pour évaluer son rendement financier et ses résultats d'exploitation et pour comparer la Bourse à d'autres sociétés œuvrant dans le même secteur. Le lecteur est prié de ne pas utiliser ces mesures non conformes aux PCGR isolément, ni comme substitut à l'analyse des renseignements financiers dressés selon les PCGR du Canada. Il y a lieu de mentionner que d'autres sociétés, y compris celles qui exercent des activités dans le même secteur que le nôtre, peuvent ne pas utiliser ces mesures ou peuvent les calculer de manière différente que celles présentées ici, limitant ainsi son utilité en tant que mesure comparative.

## RAPPORT DE GESTION (suite)

### Faits saillants

#### *Principales données trimestrielles consolidées*

(en milliers de dollars, sauf pour les ratios, les données par action, le nombre d'actions et les autres données)

Résultats d'exploitation	31 mars 2007	31 mars 2006
Revenus	21 913 \$	19 077 \$
Bénéfice d'exploitation	6 458	5 449
Bénéfice d'exploitation rajusté	9 183	6 254
Marge d'exploitation	29 %	29 %
Marge d'exploitation rajustée	42 %	33 %
Bénéfice net	5 574	4 931
Bénéfice net rajusté	7 629	5 540
Marge nette	25 %	26 %
Marge nette rajustée	35 %	29 %
Rendement des capitaux propres moyens	26 %	34 %
Rendement rajusté des capitaux propres moyens	28 %	35 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(494)	(938)

Données relatives au bilan	31 mars 2007	31 décembre 2006
Actif total	240 611	122 694
Actifs excluant certains actifs de la chambre de compensation	176 980	98 624
Passifs financiers à long terme	700	1 072

Données par action	31 mars 2007	31 mars 2006
Bénéfice par action		
De base	0,20	0,19
Dilué	0,20	0,18
Bénéfice rajusté par action		
De base	0,27	0,22
Dilué	0,27	0,20
Dividendes déclarés par action	0,33%	–
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		
De base	27 792 659	25 585 485
Dilué	28 216 474	27 242 487

Autres données	31 mars 2007	31 mars 2006
Volume moyen quotidien (en contrats)	187 501	148 691
Taux de disponibilité de SOLA <sup>®(1)</sup>	99,74 %	99,96 % <sup>(2)</sup>

(1) Calculé sur la base des douze derniers mois d'exploitation.

(2) La mise en œuvre et l'exploitation de la plateforme SOLA<sup>®</sup> ont eu lieu en octobre 2005.

## RAPPORT DE GESTION (suite)

### Indicateurs de rendement

La direction est d'avis que les principaux indicateurs du rendement de la Bourse sont les suivants :

- Volume moyen quotidien et volume total annuel;
- Bénéfice d'exploitation;
- Bénéfice par action;
- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation; et
- Fiabilité de la plateforme de négociation électronique et des systèmes d'information connexes, calculée selon le taux de disponibilité de la plateforme de négociation.

### Comparaison entre les résultats d'exploitation des trois mois terminés le 31 mars 2007 et ceux des trois mois terminés le 31 mars 2006

#### Revenus

Le total des revenus s'est chiffré à 21,9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 19,1 millions de dollars pour la même période en 2006, en hausse de 2,8 millions de dollars ou de 15 %. Le tableau suivant présente la ventilation des revenus pour les trimestres terminés le 31 mars 2007 et 2006 :

(en milliers de dollars)	31 mars 2007		31 mars 2006		Variation	
	\$	% du total	\$	% du total	\$	%
Revenus						
Transactions	10 768	49 %	8 454	45 %	2 314	27 %
Compensation et levée d'options	3 899	18 %	3 043	16 %	856	28 %
Services informatiques	3 600	16 %	4 057	21 %	(457)	(11)%
Information boursière	2 635	12 %	2 499	13 %	136	5 %
Participants	870	4 %	810	4 %	60	7 %
Autres	141	1 %	214	1 %	(73)	(34)%
Total des revenus	21 913	100 %	19 077	100 %	2 836	15 %

#### Transactions

Au premier trimestre de 2007, les revenus de la Bourse tirés des transactions se sont élevés à 10,8 millions de dollars, contre 8,5 millions de dollars pour la même période en 2006, en hausse de 2,3 millions de dollars ou de 27 %. Le volume moyen quotidien est passé de 148 691 contrats pour le premier trimestre de 2006 à 187 501 contrats pour la même période en 2007, soit une augmentation de 38 810 contrats ou de 26 % attribuable principalement aux conditions de marché favorables, qui s'est traduite par une hausse de 2,7 millions de dollars. Toutefois, la croissance de l'ensemble des volumes a également donné lieu à une hausse des rabais sur le volume (programme de rabais pour les fournisseurs de liquidités) totalisant 0,4 million de dollars pour le premier trimestre de 2007 comparativement à la même période en 2006. L'augmentation nette des revenus tirés des transactions s'élève à 2,3 millions de dollars.

Les dérivés sur taux d'intérêt ont maintenu la plus forte croissance, comme en témoigne la hausse de 41 % du volume moyen quotidien. Les dérivés sur indices ont également affiché une forte progression de 40 % du volume moyen quotidien alors que le volume des options sur actions a connu une diminution de 2 %.

Au premier trimestre de 2007, les revenus moyens par contrat ont augmenté pour se chiffrer à 0,90 \$ par contrat, contre 0,89 \$ par contrat pour la même période en 2006. Cette augmentation s'explique à la fois par la variation de la composition des produits et des clients, et par les rabais sur volume supplémentaires consentis aux termes des programmes de rabais pour les fournisseurs de liquidités.

---

## RAPPORT DE GESTION (suite)

---

### **Compensation et levée d'options**

Les revenus tirés de la compensation et de la levée d'options ont augmenté de 0,9 million de dollars ou de 28 % pour passer de 3,0 millions de dollars pour le premier trimestre de 2006 à 3,9 millions de dollars pour la même période en 2007, principalement en raison de la hausse du volume des transactions sur les marchés de la Bourse.

### **Services informatiques**

Les revenus provenant des services informatiques ont atteint 3,6 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 4,1 millions de dollars pour la même période en 2006, un repli de 0,5 million de dollars ou de 11 %.

Une diminution de 0,8 million de dollars a été enregistrée en raison d'une réduction des obligations découlant de contrats de location-acquisition visant du matériel informatique et des logiciels détenus par la Boston Options Exchange Group LLC (« BOX ») dans ses locaux et qui sont refacturés au coût à BOX. Cette diminution des revenus est également reflétée par une diminution de notre dépense d'amortissement.

De plus, cette diminution des revenus a été compensée par des revenus additionnels d'environ 0,3 million de dollars tirés de services rendus à BOX et justifiant en partie l'augmentation enregistrée dans les rubriques de salaires et charges sociales, de même que de frais généraux et d'administration.

### **Information boursière**

Les revenus tirés de l'information boursière ont atteint 2,6 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 2,5 millions de dollars pour la même période en 2006, en hausse de 0,1 million de dollars ou de 5 % attribuable principalement à l'accroissement du nombre d'abonnements aux services d'information boursière qui a fait suite aux variations de la combinaison des types d'abonnement et de services de diffusion.

### **Participants**

Les revenus des participants agréés, qui proviennent principalement de la Division de la réglementation, se sont élevés à 0,9 million de dollars au premier trimestre de 2007, contre 0,8 million de dollars pour la même période en 2006, une augmentation de 7 %.

## RAPPORT DE GESTION (suite)

### **Dépenses**

Le total des dépenses s'est élevé à 15,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 13,6 millions de dollars pour la même période en 2006, une augmentation de 1,8 million de dollars ou de 13 % dans l'ensemble. Le tableau qui suit présente la ventilation des dépenses que la Bourse a engagées pour les premiers trimestres de 2007 et de 2006 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	31 mars 2007		31 mars 2006		Variation	
	\$	% du total	\$	% du total	\$	%
Total des revenus	21 913	100 %	19 077	100 %	2 836	15 %
Dépenses						
Salaires et charges sociales	6 342	41 %	5 783	43 %	559	10 %
Exploitation des locaux	705	5 %	691	5 %	14	2 %
Licences et entretien informatique	1 490	10 %	1 622	12 %	(132)	(8)%
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	806	5 %	1 690	12 %	(884)	(52)%
Frais généraux et d'administration	4 996	32 %	2 629	19 %	2 367	90 %
Télécommunications	620	4 %	538	4 %	82	15 %
Affaires publiques	482	3 %	617	5 %	(135)	(22)%
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition et dettes échéant à moins de un an	14	0 %	58	0 %	(44)	(76)%
Total des dépenses	15 455	100 %	13 628	100 %	1 827	13 %
Bénéfice d'exploitation	6 458		5 449		1 009	19 %

### **Salaires et charges sociales**

Les salaires et charges sociales ont totalisé 6,3 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 5,8 millions de dollars pour la même période en 2006, une augmentation globale de 0,6 million de dollars ou d'environ 10 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement du nombre d'employés ayant généré une hausse des salaires et charges sociales dont une partie est liée aux services informatiques supplémentaires refacturés à BOX.

Le nombre total de salariés équivalent temps plein de la Bourse atteignait 217 au 31 mars 2007, contre 211 au 31 mars 2006.

### **Exploitation des locaux**

Les dépenses associées à l'exploitation des locaux sont demeurées relativement stables à 0,7 million de dollars au premier trimestre 2007.

### **Licences et entretien informatique**

Les dépenses liées aux licences et à l'entretien informatique ont fléchi pour s'établir à 1,5 million de dollars au premier trimestre de 2007 comparativement à 1,6 million de dollars pour la même période en 2006, une diminution de 0,1 million de dollars ou de 8 %. Cette diminution découle essentiellement d'une réduction des licences et des contrats d'entretien informatique attribuable à la migration vers SOLA®.

### **Amortissement des immobilisations et des autres actifs**

L'amortissement des immobilisations et des autres actifs a reculé pour s'établir à 0,8 million de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 1,7 million de dollars pour la même période en 2006, une diminution de 0,9 million de dollars ou de 52 %. Cette diminution est essentiellement due à une réduction de 0,8 million de dollars de l'amortissement lié aux actifs loués aux termes d'un contrat de location-acquisition pour du matériel informatique relié à l'opération de BOX.

### **Frais généraux et d'administration**

Les frais généraux et d'administration sont passés de 2,6 millions de dollars pour le premier trimestre de 2006 à 5,0 millions de dollars pour la même période en 2007, une hausse de 2,4 millions de dollars ou d'environ 90 %.

Cette hausse est principalement attribuable à divers honoraires professionnels non récurrents de 2,7 millions de dollars engagés pour la préparation du prospectus sans placement et l'inscription à la cote des actions de la Bourse, aux honoraires professionnels accrus liés à des projets technologiques de 0,3 million de dollars. Au premier trimestre de 2006, des règlements hors cours liés à la fermeture du parquet de 0,8 million de dollars ont été constatés.

### **Télécommunications**

Les dépenses de télécommunications ont augmenté de 0,1 million de dollars ou de 15 % pour se chiffrer à 0,6 million de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 0,5 million de dollars pour la même période en 2006, attribuable principalement à l'augmentation de la capacité.

### **Affaires publiques**

Les dépenses liées aux affaires publiques ont diminué pour atteindre 0,5 million de dollars pour le premier trimestre de 2007, comparativement à 0,6 million de dollars pour la même période en 2006, une diminution de 0,1 million de dollars ou de 22 %.

### **Bénéfice d'exploitation**

Le bénéfice d'exploitation a progressé pour atteindre 6,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 5,4 millions de dollars pour la même période en 2006, une hausse de 1,0 million de dollars ou de 19 %. La marge d'exploitation (qui correspond au bénéfice d'exploitation en pourcentage des revenus) est demeurée stable à 29 %.

Le bénéfice d'exploitation rajusté a progressé pour atteindre 9,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 6,3 millions de dollars pour la même période en 2006, une hausse de 2,9 millions de dollars ou de 47 %. La marge d'exploitation rajustée (qui correspond au bénéfice d'exploitation rajusté en pourcentage des revenus) a atteint 42 %, comparativement à 33 % au premier trimestre de 2006. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des revenus survenue au premier trimestre de 2007 combinée à une diminution dans les dépenses en tenant compte des dépenses non récurrentes telles que décrites en détail dans la rubrique « Recours à des mesures de rendement non conformes aux PCGR ».

### **Revenus de placements**

Les revenus de placements ont augmenté pour s'établir à 0,7 million de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 0,5 million de dollars pour la même période en 2006, une hausse nette de 0,2 million de dollars ou de 46 % suite à l'accroissement de la trésorerie et équivalents et des placements temporaires, de l'augmentation des dépôts au fonds de compensation détenus au cours du trimestre, déduction faite de l'incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables qui prévoient une évaluation à la valeur de marché des placements temporaires.

### **Autres éléments**

#### **Quote-part des résultats d'une société sous influence notable**

La quote-part des résultats d'une société sous influence notable représente la quote-part des résultats de BOX revenant à la Bourse. Ce placement est comptabilisé à la valeur de consolidation conformément aux PCGR du Canada, en fonction d'une participation de 31,4 % dans BOX au 31 mars 2007. La quote-part des résultats de BOX s'est chiffrée à 0,7 million de dollars au premier trimestre de 2007, contre 0,6 million de dollars pour la même période en 2006, une légère hausse d'environ 4 %.

#### **Impôts sur le revenu**

La charge d'impôts de la Bourse au premier trimestre de 2007 s'est élevée à 2,2 millions de dollars, contre 1,6 million de dollars pour la même période en 2006. Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2007 s'est établi à 28 %, contre 25 % pour la même période en 2006. Le taux d'imposition effectif inférieur au premier trimestre de 2006 est une conséquence de l'application de pertes fiscales de BOX non reconnues antérieurement

---

## RAPPORT DE GESTION (suite)

---

qui permettait de réduire l'impôt sur le revenu de notre quote-part dans les résultats de BOX. L'avantage imposable des pertes fiscales restantes a été entièrement reconnu durant le quatrième trimestre de 2006 et de ce fait, explique le taux d'imposition effectif supérieur en 2007.

### ***Bénéfice net***

Pour le premier trimestre de 2007, le bénéfice net s'est établi à 5,6 millions de dollars, contre 4,9 millions de dollars pour la même période en 2006, en hausse de 0,6 million de dollars ou d'environ 13 %. La marge nette (qui correspond au bénéfice net en pourcentage des revenus) s'est établie à 25 % au premier trimestre de 2007 contre 26 % pour la même période en 2006. Le bénéfice de base par action pour le premier trimestre de 2007 s'est chiffré à 0,20 \$, contre 0,19 \$ pour la même période en 2006. Le bénéfice dilué par action pour le premier trimestre de 2007 s'est situé à 0,20 \$, en regard de 0,18 \$ pour la même période en 2006.

Le bénéfice net rajusté s'est établi à 7,6 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 5,5 millions de dollars pour la même période en 2006, en hausse de 2,1 millions de dollars ou d'environ 38 %. La marge nette rajustée (qui correspond au bénéfice net rajusté en pourcentage des revenus) s'est établie à 35 % au premier trimestre de 2007, contre 29 % pour la même période en 2006. Le bénéfice de base rajusté par action pour le premier trimestre de 2007 s'est chiffré à 0,27 \$, contre 0,22 \$ pour la même période en 2006. Le bénéfice dilué rajusté par action pour le premier trimestre de 2007 s'est établi à 0,27 \$, contre 0,20 \$ pour la même période en 2006.

### **Analyse sectorielle**

#### ***Bourse***

Les revenus du secteur Bourse sont passés de 16,0 millions de dollars pour le premier trimestre de 2006 à 18,0 millions de dollars pour la même période en 2007, une progression de 2,0 millions de dollars ou de 12 % qui découle principalement de l'intensification des activités sur les marchés de la Bourse de Montréal.

Les revenus de placement se sont accrus pour atteindre 0,4 million de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 0,3 million de dollars pour la même période en 2006, une augmentation de 0,1 million de dollars ou de 45 % attribuable à la hausse de la trésorerie et équivalents et des placements temporaires, en tenant compte de l'impact de l'adoption des nouvelles normes comptables qui prévoient une évaluation à la valeur de marché des placements temporaires.

La quote-part dans les résultats de BOX s'est chiffrée à 0,7 million de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 0,6 million de dollars pour la même période en 2006, une légère hausse d'environ 4 %.

Le bénéfice net est demeuré stable à 3,5 millions de dollars. Le bénéfice net a représenté 20 % des revenus pour le premier trimestre de 2007, contre 22 % pour la même période en 2006.

#### ***Chambre de compensation***

Les revenus tirés de la CDCC sont passés de 3,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2006 à 4,0 millions de dollars pour la même période en 2007, une hausse de 0,9 million de dollars ou de 28 %. Cette augmentation est essentiellement due à l'intensification des activités sur les marchés de la Bourse. Le bénéfice net a atteint 2,0 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, contre 1,5 million de dollars pour la même période en 2006, une progression de 0,6 million de dollars ou de 39 % qui résulte principalement de l'augmentation des revenus, déduction faite des impôts sur le revenu. Le bénéfice net a représenté 52 % de nos revenus au premier trimestre de 2007, contre 47 % pour la même période en 2006.

Une analyse des plus récents résultats trimestriels de la Bourse est fournie à la section « Renseignements financiers trimestriels » paraissant plus loin dans le présent rapport.

## Liquidités et ressources financières

### *Liquidités*

Les liquidités de la Bourse proviennent habituellement de l'exploitation. Les besoins de liquidités ont trait essentiellement aux frais d'exploitation, aux dépenses en immobilisations pour mettre au point des solutions technologiques et apporter des améliorations technologiques ainsi qu'aux remboursements prévus de la dette.

Au 31 mars 2007, la trésorerie et les équivalents, et les placements temporaires de la Bourse totalisaient 137,7 millions de dollars, contre 59,6 millions de dollars au 31 décembre 2006. Le 12 mars 2007, la Bourse a déclaré un dividende spécial de 0,33 ⅓ \$ par action ordinaire (9,3 millions de dollars au total) qui a été payé le 12 avril 2007 aux actionnaires inscrits le 22 mars 2007. Le 23 mars 2007, nous avons reçu un produit net de 89,7 millions de dollars en relation avec l'investissement de NYMEX. Nous entendons affecter le reliquat du produit tiré de l'investissement de NYMEX aux fins générales de l'entreprise et au financement d'une partie de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dont nous avons fait l'annonce le 23 mars 2007.

La Bourse estime que les soldes actuels de la trésorerie et que les rentrées futures provenant de l'exploitation suffisent pour répondre aux besoins de liquidités. Si les flux de trésorerie liés à l'exploitation diminuaient de façon importante, la Bourse croit être en mesure, à l'heure actuelle, d'obtenir des capitaux de diverses façons afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme, notamment par l'utilisation des crédits d'exploitation renouvelables inutilisés et la prorogation des facilités de crédit disponibles.

La Bourse dispose de crédits d'exploitation de 2,0 millions de dollars, dont une tranche de 1,8 million de dollars a été prélevée (au moyen d'une lettre de crédit) en garantie au fiduciaire aux termes du régime d'avantages sociaux futurs de la Bourse relativement aux prestations constituées. Les emprunts effectués aux termes des crédits d'exploitation portent intérêt au taux préférentiel de la banque. Les crédits d'exploitation comportent des clauses restrictives habituelles selon lesquelles la Bourse doit maintenir certains ratios financiers.

En outre, la CDCC a conclu une entente de crédit de soutien renouvelable totalisant 30,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne de l'annexe I en vue de fournir des liquidités advenant une défaillance d'un membre compensateur. Dans le cadre de cette entente, l'emprunt doit être garanti et porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,75 %. Cette facilité de crédit n'a pas été utilisée depuis qu'elle a été établie.

Nous entendons financer notre acquisition prévue d'une participation supplémentaire de 13,3 % dans BOX au moyen des crédits renouvelables d'un montant de 34,0 millions de dollars US accordés par une banque canadienne de l'annexe I. Les crédits renouvelables seront d'une durée de 5 ans à partir de la date de clôture de la transaction. Ces crédits seront disponibles en dollars canadiens sous forme d'avances, d'acceptations bancaires et de lettres de crédit et en dollars américains, sous forme d'avances, d'emprunts portant intérêt LIBOR et de lettres de crédit. Les taux d'intérêt et les frais seront fondés sur le taux de l'acceptation bancaire ou sur le LIBOR, selon le cas, majoré d'une marge allant jusqu'à 0,7 % basé sur certains ratios financiers. Les crédits comporteront certaines clauses restrictives qui, notamment, prévoient que nous maintenions certains ratios financiers et restreignent notre capacité de contracter des emprunts supplémentaires, sauf dans certains cas précis. En outre, les crédits permettront de majorer la ligne de crédit renouvelable ou d'obtenir des crédits renouvelables supplémentaires d'un montant maximal de 30,0 millions de dollars US, qui peuvent être accordés par le même prêteur ou par un autre prêteur (soit la fonctionnalité accordéon).

Aux termes de la décision de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») reconnaissant la Bourse comme une bourse et un organisme d'auto-réglementation (« OAR ») et, conformément aux règles concernant la Division de la réglementation de la Bourse, les frais, amendes et pénalités réglementaires recouvrés par la Division de la réglementation ou au nom de celle-ci ne peuvent être distribués à la Bourse ou à toute autre entité que par la Division de la réglementation elle-même. Par conséquent, l'utilisation des frais, des amendes et des pénalités réglementaires par la Division de la réglementation ou au nom de celle-ci peut être considérée comme étant restreinte, et nous pourrions être tenus de constater les soldes en espèces connexes, le cas échéant, à titre de liquidités soumises à restrictions au cours de périodes ultérieures. Au 31 mars 2007, les liquidités soumises à restrictions se chiffraient à 1,3 million de dollars (1,7 million de dollars au 31 décembre 2006).

---

## RAPPORT DE GESTION (suite)

---

La décision de reconnaissance de la Bourse contient des critères de viabilité financière précis (ratios financiers) qui doivent être respectés. S'ils ne sont pas respectés pendant une période de plus de trois mois, la Bourse doit faire parvenir une lettre au personnel de l'AMF l'avisant des raisons pour lesquelles le ratio n'a pas été respecté et des mesures entreprises pour corriger cette non-conformité. Dans ce cas, nous ne pouvons pas, sans l'approbation préalable de l'AMF, avoir la permission de verser des dividendes et des primes aux administrateurs et aux dirigeants et verser certains autres paiements et distributions avant qu'il ne se soit écoulé au moins six mois après la rectification ou une période plus courte convenue par l'AMF.

### ***Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation***

Au cours du premier trimestre de 2007, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont nécessité des sorties de fonds de 0,5 million de dollars, comparativement à 0,9 million de dollars pour la même période en 2006. Ces flux de trésorerie sont attribuables d'une part au bénéfice net généré dans le trimestre moins la variation nette des actifs et des passifs d'exploitation sans incidence sur la trésorerie (notamment le paiement du solde des impôts des sociétés et les bonis des employés de 2006).

### ***Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement***

Au premier trimestre de 2007, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont généré des rentrées de fonds de 1,0 million de dollars, contre 7,4 millions de dollars pour la même période en 2006. Ces rentrées de fonds découlent de l'aliénation de placements dont le produit net se chiffre à 1,6 million de dollars, déduction faite d'un investissement de 0,6 million de dollars dans des immobilisations et d'autres actifs au premier trimestre de 2007.

### ***Flux de trésorerie liés aux activités de financement***

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont généré des rentrées de fonds de 78,1 millions de dollars, contre des sorties de fonds de 12,1 millions de dollars pour la même période en 2006. Les rentrées de fonds découlent surtout du produit net des émissions d'actions qui a totalisé 91,7 millions de dollars. Au premier trimestre de 2007, les paiements au titre des dividendes ont totalisé 13,9 millions de dollars tandis que les paiements aux termes des contrats de location-acquisition ont atteint 0,4 million de dollars et l'encaisse affectée a généré des rentrées de fonds de 0,7 million.

### ***Actif total***

L'actif total excluant certains actifs de la chambre de compensation, a augmenté pour s'établir à 177,0 millions de dollars au 31 mars 2007, comparativement à 98,6 millions de dollars au 31 décembre 2006, soit une hausse de 78,4 millions de dollars, ou de 79 %. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la hausse de la trésorerie et des équivalents, et aux placements temporaires résultant de l'émission d'actions à NYMEX.

Les règlements quotidiens des membres compensateurs consistent en des sommes à recevoir de ceux-ci ou à payer à ceux-ci par suite de l'évaluation à la valeur marchande de l'intérêt en cours des contrats à terme et de la compensation des transactions sur options quotidiennement, et qui doivent être perçues des membres ou reçues par ceux-ci avant l'ouverture des marchés boursiers le jour suivant. Les sommes sont inscrites comme éléments d'actif dans le bilan et ne sont pas déduites des sommes à payer à d'autres membres compensateurs, qui sont présentées comme éléments de passif.

Les dépôts en espèces des membres compensateurs sont détenus au nom de la CDCC et présentés dans le bilan consolidé aux rubriques « Dépôts de couverture des membres » et « Dépôts au fonds de compensation ». Les titres du gouvernement, les lettres de crédit et les autres titres sont déposés par les membres compensateurs auprès de dépositaires agréés aux termes de contrats irrévocables. Les membres compensateurs peuvent également déposer directement des lettres de crédit et des récépissés d'entiercement auprès de la CDCC.

En outre, des dépôts de couverture et du fonds de compensation sont détenus par des dépositaires, dépôts dont la CDCC est le bénéficiaire, lesquels ne sont pas inscrits au bilan consolidé.

### **Capital-actions**

Au 31 mars 2007, notre capital-actions consistait en 30 977 183 actions ordinaires émises et en circulation, dont la totalité sont des actions votantes et participantes. De ce nombre, 129 522 actions étaient détenues à titre de garantie à l'égard de prêts aux termes de l'ancien régime d'actionnariat des employés.

## RAPPORT DE GESTION (suite)

---

Le 12 mars 2007, la Bourse a déclaré un dividende spécial de 0,33 ⅓ \$ par action ordinaire (9,3 millions de dollars au total). Ce dividende a été versé le 12 avril 2007.

Le 13 mars 2007, la Bourse et NYMEX ont conclu une convention aux termes de laquelle NYMEX a fait l'acquisition le 23 mars 2007 de 3 097 718 actions ordinaires nouvellement émises de la Bourse, représentant 10 % de notre capital-actions en circulation compte tenu de l'émission, à raison de 29 ⅓ \$ l'action ordinaire, pour un produit net total de 89,7 millions de dollars (déduction faite des frais de transaction). Simultanément, la Bourse a conclu une seconde entente avec NYMEX aux termes de laquelle la Bourse a accordé à NYMEX un droit de préemption lui permettant, sous réserve des approbations réglementaires et de certaines conditions, de maintenir sa participation proportionnelle en actions de la Bourse lorsqu'il y aura émission d'actions de la Bourse.

Le 23 mars 2007, avec l'approbation du Conseil d'administration, la Bourse a annoncé une offre publique de rachat afin d'acheter dans le cours normal des activités, à compter du 23 mars 2007 et jusqu'au 22 mars 2008, un maximum 2 412 143 actions ordinaires de la Bourse. Les achats s'effectueront au prix du marché, par l'intermédiaire des installations de la TSX conformément à ses règles et politiques. Les actions ordinaires ainsi rachetées seront annulées. Au 31 mars 2007, aucune action n'avait été rachetée par la Bourse aux termes de cette offre publique de rachat.

Le 13 février 2007, le Conseil a convenu de mettre fin au régime d'actionnariat des employés existant et a approuvé la création d'un nouveau régime d'actionnariat des employés. Selon les modalités de ce régime, les employés admissibles pourront contribuer jusqu'à un maximum de 10 % de leur salaire de base annuel. Nous contribuerons pour un montant équivalent à 50 % des contributions de l'employé admissible, jusqu'à concurrence de deux mille cinq cents dollars par année. Ce régime est entré en vigueur le 23 mars 2007, date de l'émission par les autorités de réglementation du visa à l'égard du prospectus définitif sans placement de la Bourse, et les cotisations des employés et de l'employeur commenceront au début du deuxième trimestre de 2007.

Le 13 février 2007, le Conseil a convenu de mettre fin au régime d'options d'achat d'actions existant, mais de maintenir les options d'achat d'actions en circulation et non levées.

À cette même date, le Conseil a approuvé la création d'un nouveau régime d'options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants et employés-clés de la Bourse et sa filiale en propriété exclusive, CDCC. Ce régime, d'une durée de 10 ans, prévoit une réserve de 1 800 000 actions ordinaires. À l'égard de chaque octroi d'options d'achat d'actions, 50 % de celles-ci seront acquises selon l'atteinte des critères de performance déterminés annuellement et pourront être levées en totalité ou en partie à tout moment à raison de 25 % par année et 50 % des options d'achat d'actions seront acquises et pourront être levées en totalité ou en partie à tout moment avec le passage du temps à raison de 25 % par année. Le prix d'exercice de chaque option correspond au prix moyen pondéré des actions transigées à la TSX au cours des cinq derniers jours de négociation précédant immédiatement le jour de l'octroi de l'option d'achat d'actions. Le Conseil conserve une entière discrétion quant à tous les aspects de ce régime.

Au cours du premier trimestre de 2007, 60 000 des 129 000 options d'achat d'actions octroyées, en vertu du régime existant, ont été exercées à un prix de levée moyen de 1,72 \$.

Se reporter également à la note 5 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

### Données sur les actions en circulation et les options en cours

	Au 31 mars 2007	Au 31 décembre 2006
Actions émises et en circulation	30 977 183	27 819 465
Options en cours	69 000	129 000

## RAPPORT DE GESTION (suite)

### Instruments financiers

Les instruments financiers de la Bourse comprennent la trésorerie et les équivalents, les placements temporaires, les débiteurs, certains autres éléments d'actif (prêts accordés aux employés), les dépôts en espèces des membres compensateurs (actifs et passifs), les dépôts au fonds de compensation (actifs et passifs), les règlements quotidiens à recevoir des membres compensateurs et à payer à ceux-ci, les créditeurs, les charges à payer et la dette à court terme.

La trésorerie et les équivalents, et les placements temporaires sont inscrits au prix coûtant ou à la valeur marchande, selon le moins élevé des deux. La valeur comptable des débiteurs, des dépôts en espèces des membres compensateurs (actifs et passifs), des dépôts au fonds de compensation (actifs et passifs), des règlements quotidiens à recevoir des membres compensateurs ou à payer à ceux-ci, des créditeurs et des charges à payer, et de la dette à court terme se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments échoient à court terme. La juste valeur des prêts accordés aux employés est calculée en fonction de la valeur actuelle des remboursements futurs.

### Obligations contractuelles et engagements et opérations entre apparentés

Les principales obligations de la Bourse découlant d'ententes contractuelles fermes, notamment les engagements relatifs aux paiements futurs aux termes de contrats de location-exploitation et d'autres ententes de financement au 31 mars 2007, sont résumées ci-après :

<b>Obligations contractuelles</b>	<b>Paiements exigibles par période</b>				<b>Autres années</b>
	<b>Total</b>	<b>2007</b>	<b>2008-2009</b>	<b>2010-2011</b>	
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Contrats de location-exploitation.....	13 155 \$	1 471 \$	3 328 \$	3 307 \$	5 049 \$
Obligations d'achat.....	12 105	3 597	6 327	2 181	–
Dette financière .....	700	700	–	–	–
Versements d'intérêt <sup>1)</sup> .....	13	13	–	–	–
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>25 973 \$</b>	<b>5 781 \$</b>	<b>9 655 \$</b>	<b>5 488 \$</b>	<b>5 049 \$</b>

1) Comprend les intérêts et les frais devant être versés sur la dette financière.

La Bourse loue ses locaux et son matériel aux termes de contrats de location-exploitation qui viennent à échéance entre 2007 et 2015 et la Bourse s'est engagée aux termes de contrats de licences et services jusqu'en 2010.

En 2000, la Bourse a conclu des contrats de licences et d'entretien avec AtosEuronext pour l'utilisation du logiciel de négociation électronique d'AtosEuronext, aux termes duquel AtosEuronext était tenue de fournir des services d'exploitation et de soutien relativement à la plateforme de négociation. Les droits de licence et d'entretien aux termes de ces contrats s'établissent à 2,9 millions de dollars pour 2007 (sur une base annuelle). Par suite de sa décision de mettre au point elle-même sa plateforme de négociation personnalisée, SOLA®, la Bourse pourrait envisager de mettre un terme aux contrats de licence et d'entretien avant leur date d'échéance si la dernière phase du protocole SOLA® était complétée par la Bourse au cours du troisième trimestre de 2007, tel qu'il est prévu à l'heure actuelle. Si la Bourse décide d'exercer son droit de résiliation en 2007, elle pourrait devoir verser des indemnités de résiliation anticipée totalisant 0,9 million d'euros (1,4 million de dollars au 31 mars 2007).

La dette financière de la Bourse se compose d'obligations découlant de contrats de location-acquisition et de dettes à court terme.

En outre, la Bourse a conclu une entente relativement au Marché climatique de Montréal Inc. (« MCEX ») aux termes de laquelle elle a convenu avec la Chicago Climate Exchange Inc. (« CCX ») que la Bourse financera la première tranche de 3,0 millions de dollars US des besoins initiaux en matière de fonds de roulement à l'égard de MCEX. Cette entente comporte des tranches, dont une première de 300 000 \$ US (qui n'était pas épuisée au 31

---

## RAPPORT DE GESTION (suite)

---

mars 2007), et la Bourse peut mettre fin à l'entente dès qu'une tranche est épuisée, sous réserve de certaines conditions et du retrait du projet MCEX conjointement avec CCX.

Au cours du premier trimestre de 2007, la Bourse a conclu des opérations entre apparentés avec des sociétés affiliées dans le cours normal des affaires. Depuis 2004, la Bourse est un fournisseur officiel de BOX et, à ce titre, elle facture des frais à BOX relativement à des salaires, des services de télécommunication, du matériel informatique et d'autres services à des taux convenus avec BOX. Les frais facturés à BOX au cours du premier trimestre de 2007 ont totalisé 3,6 millions de dollars (contre 4,1 millions de dollars pour la même période en 2006). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires.

### Acquisitions d'entreprises

En 2006, la Bourse s'est engagée à acquérir une participation supplémentaire de 13,3 % dans BOX auprès de la Boston Stock Exchange Inc. (« BSE ») en contrepartie de 34,2 millions de dollars US (39,5 millions de dollars au 31 mars 2007). Si cette transaction se concrétise, la participation de la Bourse dans BOX augmentera pour passer de 31,4 % à 44,7 %. Cette acquisition est assujettie à l'approbation préalable de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») ainsi qu'à des conditions de clôture habituelles. À l'heure actuelle, il est prévu que le dépôt en bonne et due forme de la demande d'approbation réglementaire devrait être fait au cours du deuxième trimestre de 2007. Rien ne garantit que cette acquisition sera approuvée par la SEC ou que la clôture aura lieu.

### Capitaux propres

Au 31 mars 2007, les capitaux propres s'établissaient à 154,2 millions de dollars contre 65,7 millions au 31 décembre 2006. L'augmentation de 88,4 millions de dollars reflète le bénéfice net dégagé au cours du trimestre, de même que l'émission d'actions de 91,7 millions de dollars, déduction faite des dividendes de 9,3 millions de dollars constatés au cours du trimestre.

### Estimations comptables critiques

Il n'y a eu aucun changement dans les estimations comptables critiques au cours du premier trimestre de 2007 tel que décrit dans notre prospectus sans placement du 23 mars 2007.

### Faits nouveaux en matière de comptabilité

#### **Modifications de conventions comptables**

La Bourse surveille l'application de nouvelles conventions comptables, notamment l'harmonisation proposée avec les exigences internationales en matière de présentation de l'information. Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, des nouvelles normes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés (« ICCA ») affectant nos états financiers sont entrées en vigueur : le chapitre 1530 intitulé « *Résultat étendu* », le chapitre 3251 « *Capitaux propres* », le chapitre 3855 intitulé « *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* » et le chapitre 3861 « *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation* ».

Suite à l'adoption de ces nouvelles normes, la Bourse a classé la trésorerie et les équivalents, et les placements temporaires comme détenus à des fins de négociation. Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances. Le placement à long terme de la Bourse consiste en un investissement à titre de capitaux propres qui est comptabilisé à la valeur de consolidation et de ce fait, est exclu des recommandations de cette norme. Les créanciers et charges à payer, et la dette à court terme, incluant les intérêts à payer, sont classés comme autres passifs financiers, lesquels sont tous évalués à leur coût amorti. La Bourse a choisi de mesurer les dérivés à la juste valeur.

L'application de ces nouvelles normes a résulté principalement en une augmentation des bénéfices non répartis au 1<sup>er</sup> janvier 2007 de 0,6 million de dollars, déduction faite des impôts, provenant principalement de la plus-value non réalisée sur les placements temporaires. De plus, la perte de change non réalisée sur conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome de 1,0 million de dollars au 31 décembre 2006, présentée dans l'écart de conversion, a été reclassée dans les autres éléments cumulés du résultat étendu au bilan consolidé.

## RAPPORT DE GESTION (suite)

Se reporter aux notes 1 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour plus d'information sur les conventions comptables que nous utilisons pour préparer nos états financiers.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Durant la période intermédiaire terminée le 31 mars 2007, nous n'avons apporté aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **Renseignements financiers trimestriels**

#### **Renseignements financiers trimestriels (non vérifiés)**

(en milliers de \$, sauf pour les jours de négociation, le volume, les marges et les montants par action)

	2007	2006				2005		
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
Jour de négociation	64	62	62	63	64	61	63	64
Volume quotidien moyen (contrats)	187 501	165 110	158 750	173 735	148 691	120 548	125 747	107 265
Revenus	21 913 \$	19 545 \$	19 924 \$	20 714 \$	19 077 \$	16 512 \$	16 569 \$	15 484 \$
Bénéfice d'exploitation	6 458	7 566	7 275	7 355	5 449	3 320	4 735	3 925
Marge d'exploitation	29%	39%	37%	36%	29%	20%	29%	25%
Bénéfice net	5 574	7 506	5 929	6 465	4 931	2 484	4 570	3 867
Bénéfice de base par action	0,20	0,28	0,23	0,25	0,19	0,10	0,19	0,16
Bénéfice dilué par action	0,20	0,27	0,22	0,24	0,18	0,09	0,17	0,15
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(494)	9 229	11 395	9 877	(938)	7 417	7 798	7 296

Les revenus dépendent essentiellement du volume des transactions, lequel n'est pas tributaire de variations saisonnières, bien qu'il puisse fluctuer selon la conjoncture du marché et la volatilité de ce dernier. Le volume des transactions peut être particulièrement influencé par les annonces relatives aux taux d'intérêt canadiens et américains ainsi qu'aux annonces visant d'autres indicateurs économiques clés. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont généralement inférieurs au premier trimestre de l'exercice en raison essentiellement des sorties de fonds effectuées pour payer l'impôt des sociétés ainsi que les bonis versés aux dirigeants et aux salariés.

### **2005**

Les revenus au troisième trimestre de 2005 se sont améliorés par rapport aux revenus du deuxième trimestre de 2005 attribuable à un volume de transactions plus élevé.

Au quatrième trimestre de 2005, les revenus sont demeurés stables par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice net du trimestre a diminué, attribuable principalement à l'amortissement supplémentaire et à une perte et frais de terminaison sur l'aliénation de placements dans une société sous influence notable et une co-entreprise de 0,7 million de dollars (avant impôts).

### **2006**

Les revenus au premier trimestre de 2006 se sont améliorés comparativement au trimestre précédent attribuable à un volume de transactions plus élevé.

Au deuxième trimestre de 2006, les volumes record enregistrés à l'égard de divers produits ont entraîné une augmentation des revenus, du bénéfice d'exploitation et du bénéfice net pour un autre trimestre.

Les revenus au troisième trimestre de 2006 ont diminué par rapport au trimestre précédent attribuable à une diminution du volume de transactions. Malgré une diminution dans les revenus, le bénéfice d'exploitation est demeuré stable, conséquence d'une réduction des dépenses dans le trimestre.

Au quatrième trimestre de 2006, les revenus de la Bourse étaient légèrement en baisse par rapport à ceux inscrits au trimestre précédent. Malgré l'accroissement du volume moyen quotidien au quatrième trimestre de 2006, la

## RAPPORT DE GESTION (suite)

---

diminution des revenus a été essentiellement imputable à une diminution des revenus tirés des services informatiques laquelle découle d'une réduction des paiements au titre de contrats de location-acquisition qui sont refacturés à BOX. Le bénéfice d'exploitation a augmenté comparativement au troisième trimestre de 2006, une hausse qui s'explique principalement par une réduction de la charge d'amortissement liée aux actifs faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui a été neutralisée par une provision au titre des règlements judiciaires. La hausse du bénéfice net au quatrième trimestre par rapport à celui dégagé au troisième trimestre de 2006 a été essentiellement attribuable à la réalisation de la provision pour moins-value au titre des impôts sur le revenu.

### 2007

Au premier trimestre de 2007, les revenus étaient en hausse par rapport au trimestre précédent, principalement attribuable à l'accroissement du volume de transactions. Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net ont diminué comparativement au trimestre précédent, principalement en raison surtout des honoraires professionnels non récurrents liés à la préparation du prospectus sans placement et de l'inscription à la cote des actions de la Bourse.



Luc Bertrand  
Président et chef de la direction



Louise Laflamme  
Première vice-présidente  
et chef de la direction financière

## BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)  
(non vérifié)

	31 mars 2007	31 décembre 2006
<b>Actif</b>		
Actif à court terme :		
Trésorerie et équivalents	101 576 \$	22 919 \$
Placements temporaires	36 074	36 639
Encaisse affectée	1 951	2 700
Débiteurs	9 156	7 889
Règlements quotidiens à recevoir des membres compensateurs	47 813	6 951
Dépôts de couverture des membres	1 097	2 312
Dépôts au fonds de compensation	14 721	14 807
Frais payés d'avance	1 277	1 690
	<b>213 665</b>	<b>95 907</b>
Placement à long terme	9 845	9 302
Immobilisations corporelles	12 469	12 319
Impôts futurs	2 395	2 523
Autres actifs	2 237	2 643
	<b>240 611 \$</b>	<b>122 694 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	10 699 \$	13 057 \$
Dividendes à payer	9 293	13 910
Règlements quotidiens à payer aux membres compensateurs	47 813	6 951
Dépôts de couverture des membres	1 097	2 312
Dépôts au fonds de compensation	14 721	14 807
Impôts exigibles	301	3 343
Dettes à court terme	661	992
Tranche des obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant à moins de un an	39	80
	<b>84 624</b>	<b>55 452</b>
Impôts futurs	1 025	812
Passif au titre des prestations constituées	808	713
Capitaux propres :		
Capital-actions (note 5)	140 956	49 258
Surplus d'apport	434	434
Bénéfices non répartis	13 843	16 991
Autres éléments cumulés du résultat étendu	(1 079)	(966)
	<b>154 154</b>	<b>65 717</b>
Éventualités (note 6)		
	<b>240 611 \$</b>	<b>122 694 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action et le nombre d'actions)  
(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le	
	31 mars 2007	31 mars 2006
<b>Revenus :</b>		
Transactions	10 768 \$	8 454 \$
Compensation et levée des options	3 899	3 043
Services informatiques	3 600	4 057
Information boursière	2 635	2 499
Participants	870	810
Autres	141	214
	<b>21 913</b>	<b>19 077</b>
<b>Dépenses :</b>		
Salaires et charges sociales (note 4)	6 342	5 783
Exploitation des locaux	705	691
Licences et entretien informatique	1 490	1 622
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	806	1 690
Frais généraux et d'administration	4 996	2 629
Télécommunications	620	538
Affaires publiques	482	617
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition et dettes échéant à moins de un an	14	58
	<b>15 455</b>	<b>13 628</b>
<b>Bénéfice avant revenus de placements, autres éléments et impôts sur le revenu</b>	<b>6 458</b>	<b>5 449</b>
Revenus de placements	665	454
Quote-part des résultats d'une société sous influence notable	656	631
<b>Bénéfice avant impôts sur le revenu</b>	<b>7 779</b>	<b>6 534</b>
Impôts sur le revenu		
Exigibles	1 677	1 541
Futurs	528	62
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 574 \$</b>	<b>4 931 \$</b>
Bénéfice de base par action	0,20 \$	0,19 \$
Bénéfice dilué par action	0,20 \$	0,18 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	27 792 659	25 585 485
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	28 216 474	27 242 487

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars)  
(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 31 mars 2007
Bénéfice net	5 574 \$
Autres éléments du résultat étendu	-
Perte de change non réalisée sur conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome	(113)
<b>Résultat étendu</b>	<b>5 461 \$</b>

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars)  
(non vérifié)

	31 mars 2007	31 mars 2006
<b>Actions ordinaires au début de la période</b>	<b>49 258 \$</b>	45 405 \$
Émission d'actions ordinaires		
Nouvelle émission d'actions (note 5)	90 866	-
Frais de transaction découlant de l'émission d'actions, déduction faite des impôts de 391 \$	(1 199)	-
Régime d'options d'achat d'actions (note 5)	103	4 026
Variation des actions détenues en garantie	1 928	(1 404)
<b>Actions ordinaires à la fin de la période</b>	<b>140 956</b>	48 027
<b>Surplus d'apport au début de la période</b>	<b>434</b>	825
Charge au titre des options d'achat d'actions	-	76
Charge au titre du régime d'actionnariat des employés	23	19
Options d'achat d'actions et régime d'achat d'actions remboursés	(23)	(486)
<b>Surplus d'apport à la fin de la période</b>	<b>434</b>	434
<b>Bénéfices non répartis au début de la période</b>	<b>16 991</b>	16 532
Bénéfice net	5 574	4 931
Incidence de l'adoption de nouvelles normes comptables (note 3)	571	-
Dividendes	(9 293)	(1 189)
<b>Bénéfices non répartis à la fin de la période</b>	<b>13 843</b>	20 274
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu au début de la période</b>	<b>(966)</b>	(1 790)
Gain ou perte de change non réalisée sur conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome	(113)	47
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin de la période</b>	<b>(1 079)</b>	(1 743)
<b>Capitaux propres à la fin de la période</b>	<b>154 154 \$</b>	66 992 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)  
(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le	
	31 mars 2007	31 mars 2006
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>		
Bénéfice net	5 574 \$	4 931 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations et autres éléments d'actif	806	1 690
Quote-part des résultats d'une société sous influence notable	(656)	(631)
Amortissement de prime sur placements	20	16
Revenus d'intérêts sur placements à escompte	(295)	20
Impôts futurs	137	62
Coût du régime d'options d'achat d'actions et régime d'actionariat des employés	23	95
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	56	-
Variation nette des soldes hors caisse d'actif et de passif liés à l'exploitation :		
Débiteurs	(1 267)	(2 263)
Frais payés d'avance	413	392
Créditeurs, charges à payer et impôts exigibles	(5 305)	(5 250)
	<b>(494)</b>	<b>(938)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :</b>		
Acquisitions d'immobilisations	(854)	(954)
Diminution (augmentation) des autres actifs	278	(350)
Aliénations d'immobilisations	-	-
Acquisitions de placements	(301 575)	(68 605)
Aliénations de placements	303 160	77 272
	<b>1 009</b>	<b>7 363</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement :</b>		
Encaisse affectée	749	603
Diminution des obligations découlant des contrats de location-acquisition et dettes	(372)	(903)
Émission d'actions	91 675	2 136
Dividendes	(13 910)	(13 910)
	<b>78 142</b>	<b>(12 074)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents	<b>78 657</b>	<b>(5 649)</b>
Trésorerie et équivalents au début de la période	<b>22 919</b>	<b>24 382</b>
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	<b>101 576</b>	<b>18 733</b>
Placements à court terme à la fin de la période	<b>36 074</b>	<b>23 874</b>
<b>Trésorerie et équivalents, et placements à court terme à la fin de la période</b>	<b>137 650 \$</b>	<b>42 607 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Période de trois mois terminée le 31 mars 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action et le nombre d'actions)

(non vérifié)

---

Le 27 mars 2007, la Bourse a inscrit ses actions à la Bourse de Toronto (« TSX ») en procédant à une inscription à la cote sans placement. L'action de la Bourse se transige désormais sur le marché public sous le symbole MXX.

### 1. Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») et en fonction des conventions comptables présentées à la note 1 des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception des modifications de conventions comptables présentées à la note 3 ci-dessous. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Bourse ne comprennent pas toutes les informations exigées par les PCGR canadiens pour les états financiers annuels et, par conséquent, ils devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 paraissant dans le rapport annuel 2006.

### 2. Co-entreprise

Le 13 mars 2007, la Bourse a conclu une entente avec NYMEX Holdings, Inc. (NYMEX) afin de créer le Marché canadien de ressources Inc. (« CAREX »), une co-entreprise sur laquelle les deux partenaires exercent un contrôle conjoint et partagent les bénéfices nets à parts égales. CAREX fournira au marché canadien des services de négociation et de compensation de produits boursiers et hors cote inscrits sur l'énergie (dont le gaz naturel, le pétrole brut lourd et l'électricité) les métaux et les marchandises canadiens. Aux termes de cette entente, la Bourse et NYMEX ont investi le 23 mars 2007, 2 000 \$ chacune dans la nouvelle co-entreprise, afin de couvrir les besoins initiaux en matière de fonds de roulement. La Bourse utilise la méthode de la consolidation proportionnelle pour comptabiliser sa quote-part de 50 % de l'actif, du passif, des produits, des charges et des flux de trésorerie de la co-entreprise.

### 3. Modifications de conventions comptables

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Bourse a adopté les recommandations du chapitre 1530 du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (« ICCA »), « *Résultat étendu* », du chapitre 3251, « *Capitaux propres* », du chapitre 3855, « *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* » et du chapitre 3861, « *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation* ». Ces nouveaux chapitres du Manuel, qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006, établissent l'ensemble des exigences relatives à la constatation et à la mesure des instruments financiers ainsi que des normes qui précisent quand et comment la comptabilité de couverture peut être appliquée. En outre, le chapitre 1530 établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu. Le résultat étendu s'entend de la variation des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements sans rapport avec les propriétaires. Par « autres éléments cumulés du résultat étendu », on entend les éléments comptabilisés dans le résultat étendu, mais exclus du résultat net calculé selon les principes comptables généralement reconnus.

En vertu du chapitre 3855, tous les éléments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de négociation, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, sont inscrits au bilan consolidé et sont mesurés à la juste valeur, à l'exception des prêts et des créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût après amortissement. L'évaluation ultérieure et la constatation des variations de la juste valeur des instruments financiers sont effectuées en fonction du classement initial de ces instruments. Les placements détenus à des fins de négociation sont mesurés à la juste valeur et tous les gains et les pertes sont comptabilisés au poste du résultat net dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de la réévaluation sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif soit sorti du bilan.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Période de trois mois terminée le 31 mars 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action et le nombre d'actions)

(non vérifié)

#### 3. Modifications de conventions comptables (suite)

Suite à l'adoption de ces nouvelles normes, la Bourse a classé la trésorerie et les équivalents, et les placements temporaires comme détenus à des fins de négociation. Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances. Le placement à long terme de la Bourse consiste en un investissement à titre de capitaux propres qui est comptabilisé à la valeur de consolidation et de ce fait, est exclu des recommandations de cette norme. Les créditeurs et les charges à payer et la dette à court terme, incluant les intérêts à payer, sont classés comme autres passifs financiers, lesquels sont tous évalués à leur coût amorti. La Bourse mesure les dérivés à la juste valeur.

L'application de ces nouvelles normes a résulté en une augmentation des bénéfices non répartis au 1<sup>er</sup> janvier 2007 de 571 \$, déduction faite des impôts, provenant principalement de la plus-value non réalisée sur les placements temporaires. De plus, la perte de change non réalisée sur conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome de 966 \$ au 31 décembre 2006, présentée dans l'écart de conversion, a été reclassée dans les autres éléments cumulés du résultat étendu au bilan consolidé.

#### 4. Avantages sociaux futurs

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007, le coût total des prestations de retraite s'établit à 94 \$ (85 \$ en 2006).

#### 5. Capital-actions

Le 13 février 2007, le Conseil d'administration de la Bourse (le « Conseil ») a approuvé un fractionnement des actions ordinaires de la Bourse à raison de trois actions pour une, avec prise d'effet le 15 mars 2007. Tous les nombres d'actions ci-après sont présentés sur une base après fractionnement.

	31 mars 2007	31 décembre 2006
Autorisé :		
Nombre illimité d'actions sans valeur nominale :		
Ordinaires, votantes et participantes		
Privilégiées, non votantes, dividende devant être déterminé lors de l'émission		
Total émis, incluant en garantie :		
30 977 183 actions ordinaires (27 819 465 au 31 décembre 2006)	141 382 \$	51 589 \$
Détenues en garantie pour prêts liés au régime d'actionariat des employés :		
129 522 actions ordinaires (256 173 au 31 décembre 2006)	(426)	(800)
Détenues en garantie pour prêts liés au régime d'options d'achat d'actions :		
néant actions ordinaires (894 954 au 31 décembre 2006)	–	(1 531)
Émises et payées :		
30 847 661 actions ordinaires (26 668 338 au 31 décembre 2006)	140 956 \$	49 258 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Période de trois mois terminée le 31 mars 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action et le nombre d'actions)

(non vérifié)

---

### 5. Capital-actions (suite)

Le 13 mars 2007, la Bourse et NYMEX ont conclu une convention aux termes de laquelle NYMEX a fait l'acquisition le 23 mars 2007 de 3 097 718 actions ordinaires nouvellement émises de la Bourse à raison de 29 ⅓ \$ l'action ordinaire pour un produit net total de 89 667 \$ (déduction faite des frais de transaction).

Le 13 mars 2007, la Bourse a conclu une seconde entente avec NYMEX aux termes de laquelle la Bourse a accordé à NYMEX un droit de préemption lui permettant, sous réserve des approbations réglementaires et de certaines conditions, de maintenir sa participation proportionnelle en actions de la Bourse lorsqu'il y aura émission d'actions de la Bourse.

La Bourse a utilisé une partie du produit tiré de l'investissement de NYMEX pour financer le versement du dividende spécial de 0,33 ⅓ \$ par action ordinaire pour un dividende total de 9,293 \$. Ce dividende a été payé le 12 avril 2007 aux actionnaires inscrits le 22 mars 2007. En plus d'en utiliser une partie à des fins générales, le produit servira également, avec l'approbation du Conseil, à acheter dans le cadre d'une offre publique de rachat et dans le cours normal des activités, à compter du 23 mars 2007 et jusqu'au 22 mars 2008, un maximum de 2 412 143 actions ordinaires de la Bourse. Les achats s'effectueront au prix du marché par l'intermédiaire des installations de la TSX conformément à ses règles et politiques. Les actions ordinaires ainsi rachetées seront annulées. Au 31 mars 2007, aucune action n'avait été rachetée par la Bourse aux termes de cette offre publique de rachat.

#### a) Régime d'actionnariat des employés

Le 13 février 2007, le Conseil a convenu de mettre fin au régime d'actionnariat des employés existant et a approuvé la création d'un nouveau régime d'actionnariat des employés. Selon les modalités de ce régime, les employés admissibles pourront contribuer jusqu'à un maximum de 10 % de leur salaire de base annuel. La Bourse contribuera pour un montant équivalent à 50 % des contributions de l'employé admissible, jusqu'à concurrence de 2,5 \$ par année. Ce régime est entré en vigueur le 23 mars 2007, date de l'émission par les autorités de réglementation du visa à l'égard du prospectus définitif sans placement de la Bourse, et les cotisations des employés et de l'employeur commenceront au début du deuxième trimestre de 2007.

#### b) Régime d'options d'achat d'actions

Le 13 février 2007, le Conseil a convenu de mettre fin au régime d'options d'achat d'actions existant, mais de maintenir les options d'achat d'actions en circulation et non levées.

Au cours du premier trimestre 2007, 60 000 des 129 000 options d'achat d'actions octroyées, en vertu du régime existant initialement, ont été exercées à un prix de levée moyen de 1,72 \$ pour un montant de 103 \$.

À cette même date, le Conseil a approuvé la création d'un nouveau régime d'options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants et employés-clés de la Bourse et sa filiale en propriété exclusive, CDCC. Ce régime, d'une durée de 10 ans, prévoit une réserve de 1 800 000 actions ordinaires. À l'égard de chaque octroi d'options d'achat d'actions, 50 % de celles-ci seront acquises selon l'atteinte des critères de performance déterminés annuellement et pourront être levées en totalité ou en partie à tout moment à raison de 25 % par année et 50 % des options d'achat d'actions seront acquises et pourront être levées en totalité ou en partie à tout moment avec le passage du temps à raison de 25 % par année. Le prix d'exercice de chaque option correspond au prix moyen pondéré des actions transigées à la TSX au cours des cinq derniers jours de négociation précédant immédiatement le jour de l'octroi de l'option d'achat d'actions. Le Conseil conserve une entière discrétion quant à tous les aspects de ce régime. Au 31 mars 2007, aucune option d'achat d'actions n'avait été octroyée.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Période de trois mois terminée le 31 mars 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action et le nombre d'actions)

(non vérifié)

### 5. Capital-actions (suite)

#### b) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au cours de 2006, 2 376 000 des 2 505 000 options d'achat d'actions octroyées ont été exercées à un prix de levée moyen de 1,69 \$. La Bourse a consenti des prêts portant intérêt à 5 % sur 1 785 000 actions pour un montant de 3 042 \$, remboursables au plus tard en février 2009. Au cours du premier trimestre de 2007, la totalité des prêts a été remboursée.

Le tableau suivant présente sommairement des renseignements sur les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 31 mars 2007 :

	Trois mois terminés le 31 mars 2007		Douze mois terminés le 31 décembre 2006	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Options en circulation au début de la période	129 000	1,72 \$	2 505 000	1,70 \$
Octroyées				
Exercées	(60 000)	1,72	(2 376 000)	1,69
Options en circulation à la fin de la période	69 000	1,72 \$	129 000	1,72 \$

### 6. Éventualités

La Bourse est visée par des poursuites pour dommages et intérêts liées à la fermeture du parquet. Aucun règlement n'a eu lieu au cours du premier trimestre 2007. Le solde des poursuites non réglées représente 27 269 \$ au 31 mars 2007, poursuites contre lesquelles la Bourse a l'intention de se défendre avec vigueur. Même si la résolution de ces poursuites ne peut être déterminée avec certitude au 31 mars 2007, la direction de la Bourse est d'avis que la résolution de ces poursuites n'aurait pas d'incidence négative sur la situation financière ni sur les résultats de la société.

### 7. Informations sectorielles

La Bourse exerce ses activités dans deux secteurs d'exploitation. Les activités commerciales de ces secteurs sont réalisées au Canada et se définissent comme suit :

Bourse :

Ce secteur agit à titre de la seule bourse d'instruments financiers dérivés standardisés au Canada offrant une gamme complète d'instruments dérivés sur actions, indices et taux d'intérêt.

Chambre de compensation (Corporation canadienne de compensation de produits dérivés) :

Ce secteur offre des services de compensation et de caution des instruments dérivés négociés à la Bourse et certains instruments dérivés du marché de gré à gré (OTC).

Ces secteurs sont gérés séparément et sont évalués individuellement en se fondant sur les revenus et le bénéfice net.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Période de trois mois terminée le 31 mars 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action et le nombre d'actions)

(non vérifié)

### 7. Informations sectorielles (suite)

#### Trimestre terminé le 31 mars

	Bourse		CDCC		Consolidé	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Revenus boursiers et de compensation	<b>14 350 \$</b>	11 915 \$	<b>3 963\$</b>	3 105 \$	<b>18 313 \$</b>	15 020\$
Revenus provenant des services informatiques	<b>3 600</b>	4 057		–	<b>3 600</b>	4 057
Revenus de placements	<b>440</b>	304	<b>225</b>	150	<b>665</b>	454
Amortissement des immobilisations et autres actifs	<b>779</b>	1 669	<b>27</b>	21	<b>806</b>	1 690
Quote-part des résultats d'une société sous influence notable	<b>656</b>	631	–	–	<b>656</b>	631
Bénéfice net	<b>3 528</b>	3 463	<b>2 046</b>	1 468	<b>5 574</b>	4 931
Acquisitions d'immobilisations et d'autres actifs	<b>535</b>	1 297	<b>15</b>	7	<b>550</b>	1 304
Éléments d'actif	<b>162 846</b>	66 170	<b>77 765</b>	87 330	<b>240 611</b>	153 500

Division de la réglementation :

Conformément à la décision de reconnaissance que l'AMF a rendue le 24 novembre 2000, la Bourse a mis sur pied une division distincte de réglementation, qui est responsable de la réglementation du marché et des participants agréés, laquelle Division est exploitée selon la méthode du recouvrement des coûts. L'AMF a accepté qu'à partir du 1er janvier 2005, la Division de la réglementation exerce ses fonctions uniquement dans le domaine des instruments dérivés. De plus, à cette même date, la Division a transféré ses fonctions et pouvoirs délégués en matière d'encadrement des courtiers en valeurs mobilières de façon à ce que tous ces courtiers et leurs représentants et dirigeants soient encadrés par un seul organisme d'autoréglementation au Québec, soit l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (l'ACCOVAM).

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007, la Division a généré des revenus avant remboursement de 974 \$ (746 \$ en 2006) et a engagé des coûts directs de 357 \$ (355 \$ en 2006) et des coûts indirects de 257 \$ (198 \$ en 2006). Les surplus de la Division au 31 mars 2007, qui sont présentés dans les créditeurs et charges à payer, totalisent 1 261 \$ (1 728 \$ au 31 décembre 2006) et un montant équivalent est inclus dans l'encaisse affectée.

### 8. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice antérieur ont été réagencés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice en cours.



**Tour de la Bourse**

C.P. 61

800, square Victoria

Montréal (Québec)

H4Z 1A9

Téléphone : (514) 871-2424

Sans frais au Canada et aux États-Unis :

1 800 361-5353

[communications@m-x.ca](mailto:communications@m-x.ca)

[www.m-x.ca](http://www.m-x.ca)

This report is available in English.